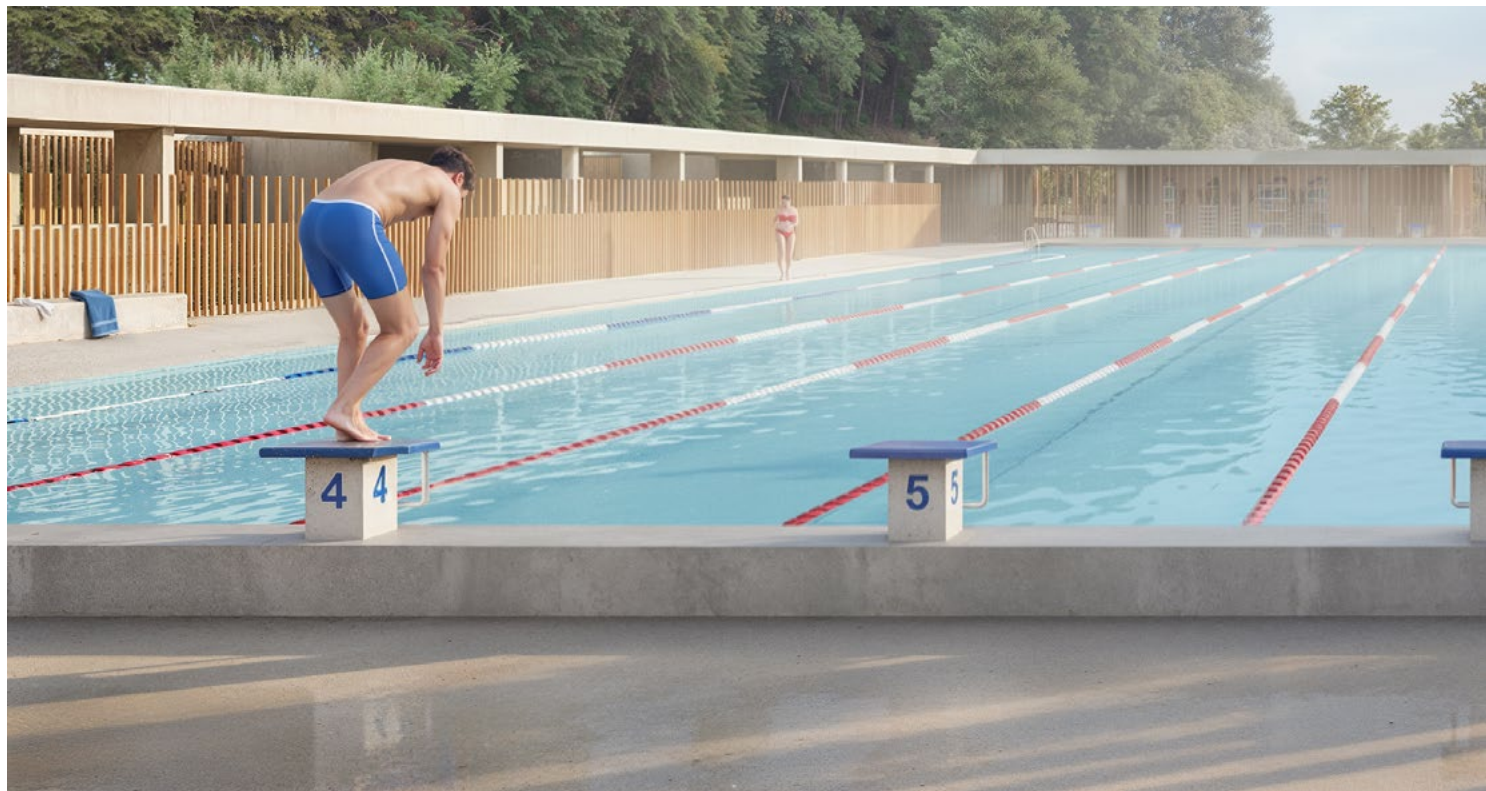


DOSSIER DE PRESSE

BASSIN NORDIQUE

Dévoilement du lauréat





CRÉATION D'UN BASSIN NORDIQUE

AU MONT OLYMPE, UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Ardenne Métropole engage la création d'un bassin nordique extérieur chauffé, en lien direct avec le centre aquatique Bernard Albin, au Mont Olympe. Ce projet d'envergure s'inscrit dans une ambition forte : doter le territoire d'un équipement moderne, attractif et performant, capable de répondre à l'ensemble des usages aquatiques, du loisir familial à la pratique sportive de haut niveau.

UN MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE

L'opération fait l'objet d'un marché global de performance. Ce dernier intègre donc, de manière classique, les études de conception et la réalisation des travaux, mais aussi la maintenance de cet équipement pour une durée de 36 mois. Ce mode de contractualisation garantit une approche intégrée, exigeante et orientée vers les résultats, tant en matière de qualité architecturale que de performance énergétique et d'exploitation.

L'ÉQUIPE RETENUE

Le groupement lauréat réunit l'ensemble des compétences nécessaires à la conception, à la réalisation et à l'exploitation de l'équipement :

- ▶ une **entreprise de travaux**, en charge de la construction : **Berthold**
- ▶ une **agence d'architecture**, responsable de la conception architecturale et de l'intégration paysagère : **TNA**
- ▶ un **bureau d'études techniques** : **TPFI**
- ▶ un **bureau d'études thermique et aquatique**, garant des performances énergétiques, hydrauliques et du traitement de l'eau : **Symbieau TECH**
- ▶ un **exploitant**, associé dès la phase de conception afin d'optimiser le fonctionnement futur de l'équipement et d'en assurer la maintenance sur trois ans : **BC Maintenance**

Cette organisation en groupement permet d'assurer une cohérence globale du projet, une parfaite maîtrise des exigences techniques propres aux équipements aquatiques, ainsi qu'un haut niveau de performance, de qualité d'usage et de pérennité de l'ouvrage.



UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Le futur bassin nordique extérieur chauffé permettra une diversité d'usages inédite sur le territoire :

- ▶ accueil du public, des familles et des scolaires ;
- ▶ développement de l'apprentissage et du perfectionnement ;
- ▶ entraînement sur un bassin de dimension olympique ;
- ▶ organisation de compétitions jusqu'au niveau national.

Cet équipement contribuera ainsi au rayonnement sportif du territoire, renforçant son attractivité et son image à l'échelle régionale et nationale. Il constituera également un levier d'animation et de dynamisation pour la plaine du Mont Olympe et l'ensemble du tissu local.

UNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE

Le nouvel équipement s'inscrira dans la continuité du centre aquatique Bernard Albin. Son implantation a été pensée pour offrir une protection visuelle et acoustique vis-à-vis de la rue des Pâquis, tout en préservant une vue dégagée sur la Meuse et le paysage carolomacérien.

L'extension intégrant vestiaires, douches et locaux techniques a été conçue comme un véritable « bâtiment-paysage ». Support de biodiversité,

elle participera activement à la végétalisation de la plaine du Mont Olympe grâce à ses aménagements extérieurs et à l'installation d'une toiture végétalisée, créant ainsi une continuité paysagère cohérente et qualitative. **La requalification du parvis** s'inscrit dans cette même démarche, avec **des aménagements favorisant l'infiltration naturelle des eaux pluviales** tout en **améliorant la lisibilité et l'accessibilité de l'entrée de l'équipement**.

Particulièrement performant sur le plan énergétique, le projet sera raccordé au réseau de chaleur urbain, affirmant la volonté de la collectivité de concilier développement des équipements publics et transition écologique. Cette démarche est renforcée par **l'installation d'une pompe à chaleur**. Ce dispositif permettra de générer **une économie annuelle estimée à 90 000 € TTC, avec un retour sur investissement évalué à environ dix ans, traduisant une approche à la fois responsable sur le plan environnemental et rigoureuse sur le plan financier**.



UN INVESTISSEMENT STRUCTURANT

Le coût global du projet s'élève à **7,85 M€^{HT}**, incluant les frais annexes, les études et les travaux.

UN FINANCEMENT PARTENARIAL AU SERVICE DU TERRITOIRE

La réalisation du bassin nordique repose sur un financement largement partenarial, témoignant de l'intérêt partagé des acteurs publics pour cet équipement structurant.

En effet, le projet bénéficie du soutien conjoint de l'État, de la Région Grand Est, du Département des Ardennes et de l'ADEME.

Ces **contributions publiques extérieures représentent près de 70 % du financement de l'opération**, traduisant la reconnaissance, à différentes échelles institutionnelles, de l'intérêt sportif, environnemental et territorial du projet.

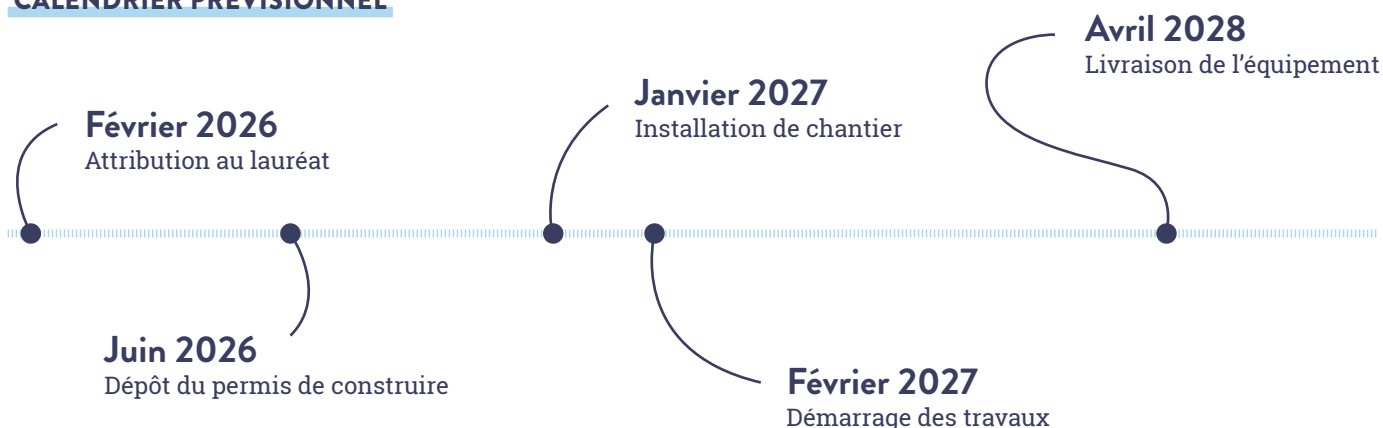
UNE OFFRE LUDIQUE PENSÉE POUR TOUS LES PUBLICS

La **création d'une zone de jeux d'eau extérieurs** constitue un choix structurant du projet. Complémentaire du bassin nordique à vocation sportive, elle permettra d'élargir l'offre aux familles, aux jeunes enfants et aux publics non nageurs, grâce à des espaces spécifiquement conçus pour les 0-5 ans et les 6-12 ans.

Cette diversification des usages répond à une ambition claire : **faire de l'équipement un lieu accessible à tous, adapté aux différents âges et niveaux de pratique**. En proposant une offre à la fois sportive et ludique, le site deviendra un espace de vie partagé, favorisant la mixité des publics et le temps familial.

Dans un contexte d'augmentation des épisodes de fortes chaleurs, ces aménagements répondront également à un besoin croissant de rafraîchissement urbain. Ils offriront aux habitants un espace sécurisé et attractif, contribuant à améliorer la qualité de vie sur le territoire.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



CONTACT PRESSE

Jean-Claude Roussel
03 • 24 • 32 • 41 • 38 — 06 • 71 • 24 • 67 • 87
jean-claude.roussel@ardenne-metropole.fr

